

COMMUNIQUÉ

Réforme de l'Aide Médicale d'État (AME)

Dannemarie, le 13 janvier 2024

Le 19 décembre 2023, l'Assemblée Nationale a adopté le texte de la "Loi Immigration", écartant la mention de suppression de l'**Aide Médicale d'État (AME)** introduite lors de l'examen du projet de loi devant le Sénat.

Le gouvernement entend ainsi remettre le débat sur la table début 2024 pour une réforme de l'AME, dispositif qui permet à des étrangers en situation de séjour irrégulier de bénéficier d'une prise en charge de leurs soins.

Le **Syndicat Liberté Santé (SLS)**, organisation syndicale regroupant des professionnels soignants, du médico-social et assimilés, défend un **accès aux soins inconditionnel pour tous**, sans distinction.

Il est du devoir d'une structure médicale et du praticien de **soigner**.

Il est du devoir et de la responsabilité des élus de proposer une **politique de santé publique répondant aux besoins**.

*"Je donnerai mes soins à l'indigent
et à quiconque me les demandera."*

- Serment d'Hippocrate -

Le **Syndicat Liberté Santé** se joint aux multiples pétitions et appels de soignants et associations à **respecter et appliquer le Serment d'Hippocrate en toute circonstance**, notamment la "[Tribune des soignants unis pour l'AME](#)", signée par le **SLS** et plus de 3 000 professionnels de santé.

Parce que nous sommes engagés au quotidien pour un **système de santé à visage humain**, nous prônons le **respect de la dignité humaine par un accès aux soins sans discrimination** d'aucune sorte, ni présentation d'un "pass" quelconque, sous quelque motif que ce soit.

Le Syndicat Liberté Santé

« Vous soutenir, vous défendre, nous rassembler »

Rejoignez-nous : <https://bit.ly/AdhesionSLS>

Faire un don : <https://bit.ly/DonSoutienSLS>